



## Pas de contrat depuis presque 1 an d'embauche

Par **margaux**, le **10/06/2008** à **14:19**

bonjour je travaille depuis septembre 2007 au sein d'une entreprise.

On m'a tt d'abord fait un cdd de 4 mois (septembre à décembre), et a ce jour j'attend tjr de signé le cdi qui dors au fond d'un tiroir!sauf que je souhaite quitter l'entreprise ds 2 mois alors que dois je faire ?

envoyer ma demission sous lettre recommandé pr rompre un contrat que je n'ai pas signé?

merci pr vos reponse